

Politique Approvisionnement Responsable

Adopté lors du conseil d’administration du : 15 juin 2023

Une image contenant noir, obscurité

Description générée automatiquementLes termes de ce document sont régis par la licence   
Creative Commons Attribution – NonCommercial – ShareAlike (CC BY-NC-SA).

Table   
des matières

[Introduction 3](#_Toc132805481)

[Objectifs de la politique d'approvisionnement responsable 3](#_Toc132805482)

[Principes fondamentaux 4](#_Toc132805483)

[Processus d'achat 5](#_Toc132805484)

[Conclusion 6](#_Toc132805485)

Il est important de préciser que la politique d'approvisionnement responsable s'applique à tous les achats de fournitures, de matériel et de services effectués par la fondation Béati. Cela inclut, sans s'y limiter, les achats de bureau, les achats liés aux activités de la fondation, les achats liés aux événements et aux campagnes de financement, les achats liés aux projets de recherche et de développement, ainsi que les achats liés aux opérations courantes de la fondation. Il est donc important que tou.te.s les employé.e.s ou membres de comités de la fondation respectent cette politique lors de tout achat effectué au nom de la fondation.

## Introduction

La fondation Béati est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre le dérèglement climatique et la promotion de la justice sociale. En tant que signataire de l'Engagement international de la philanthropie sur le dérèglement climatique depuis 2022, nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et sur les communautés locales ou même internationales. Nous sommes également très attentifs aux enjeux de justice, équité, diversité et inclusion dans toutes nos actions.

Dans cette optique, il est important pour nous de mettre en place une politique d'approvisionnement responsable qui prenne en compte ces enjeux. En effet, les achats de la fondation ont un impact sur l'environnement et les communautés locales, et il est de notre devoir de veiller à ce qu'ils soient effectués de manière éthique et responsable. Une politique d'approvisionnement responsable nous permettra de nous assurer que les fournisseurs sélectionnés respectent les normes éthiques et écologiques, et de contribuer à la promotion de la durabilité et de la responsabilité sociale dans toutes nos activités.

## Objectifs de la politique d'approvisionnement responsable

La politique d'approvisionnement responsable de la fondation Béati vise notamment à prendre en compte les enjeux de justice, équité, diversité et inclusion dans toutes nos activités d'achat. En particulier, nous souhaitons mettre l'accent sur notre préoccupation pour les communautés historiquement marginalisées au Québec, incluant notamment mais non exclusivement : les personnes noires, racisées, autochtones, les femmes et les personnes en situation de limitation physique ou vivant avec un handicap. Nous sommes conscient.e.s que ces communautés ont été touchées par des discriminations systémiques et des inégalités économiques et sociales, c'est pour cela nous sommes engagé.e.s à garantir une juste représentation de ces groupes dans nos achats.

En ce qui concerne la durabilité et la responsabilité sociale, nous visons à atteindre les objectifs suivants:

* Réduire l'impact environnemental de nos achats en privilégiant les fournisseurs locaux et écologiques
* Favoriser les achats équitables et éthiques en veillant à ce que les fournisseurs respectent les droits des travailleur.euse.s et les normes de santé et de sécurité
* Favoriser les achats auprès d’entreprises portées ou initiées par des communautés historiquement marginalisées pour contribuer à leur développement économique et social.

## Principes fondamentaux

La politique d'approvisionnement responsable de la fondation Béati repose sur les principes fondamentaux suivants :

* Respect des lois et réglementations en vigueur : La fondation s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière d'achat et de responsabilité sociale. Cela comprend notamment les lois sur la concurrence, les droits des travailleur.euse.s, la protection de l'environnement et les normes éthiques.
* Évitement des conflits d'intérêts : La fondation s'engage à prévenir tout conflit d'intérêts dans ses activités d'achat et/ou d’octroi de contrat. Tout.e employé.e ou membre du conseil d'administration impliqué.e dans le processus d'achat doit déclarer tout intérêt personnel ou financier pouvant influencer ses décisions.
* Priorisation des fournisseurs locaux, éthiques et diversifiés: La fondation s'engage à privilégier les fournisseurs locaux , éthiques et diversifiés dans ses activités d'achat et ce, dans la mesure du possible. Nous favorisons les fournisseurs qui respectent les normes écologiques et éthiques, qui contribuent au développement économique et social des communautés locales et qui favorisent la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (JEDI) en interne et dans leurs pratiques commerciales.
* Prise en compte des impacts environnementaux et sociaux et des principes JEDI dans les achats: La fondation s'engage à prendre en compte les conséquences environnementales, sociales et les principes JEDI dans ses décisions d'achat. Nous évaluerons les conséquences potentielles des achats sur l'environnement et les communautés locales et tiendrons compte de ces facteurs dans le choix de nos fournisseurs. Nous soutiendrons les fournisseurs qui adoptent des pratiques durables et responsables, et qui sont engagés dans la réduction de leur impact environnemental.
* Minimisation de l'empreinte carbone liée au transport : La Fondation s'engage à privilégier les achats qui nécessitent le moins de transport possible, afin de réduire l'empreinte carbone associée à nos activités d'approvisionnement. Nous favoriserons les fournisseurs locaux et régionaux, et nous chercherons à optimiser les livraisons et les envois en regroupant les commandes lorsque cela est possible et pertinent
* Utilisation responsable des fonds : La fondation s'engage à ne réaliser que les achats nécessaires et à éviter tout gaspillage inutile de ressources qui pourrait être autrement utilisés afin de soutenir les organisations qu’elle dessert. Par conséquent, nous nous engageons à ne réaliser que les achats nécessaires et à éviter tout gaspillage inutile de ressources.
* Soutien à l'économie sociale et à l'entrepreneuriat social : La Fondation s'engage à privilégier les achats issus de l'économie sociale ou de l'entrepreneuriat social lorsque cela est possible. Nous favorisons les partenariats avec des entreprises et des organisations qui ont pour objectif de générer un impact social positif, tout en répondant à des besoins économiques et en assurant la pérennité de leur modèle d'affaires.

## Processus d'achat

La politique d'approvisionnement responsable de la fondation comprend un processus d'achat simplifié qui permet à notre petite équipe de garantir que tous les achats sont effectués de manière responsable et conforme aux principes fondamentaux de la politique.

Ce processus comprend les étapes suivantes :

* Évaluation des besoins : Tous les achats sont précédés d'une évaluation des besoins de l'organisation pour s'assurer qu'ils sont nécessaires et conformes aux principes de la politique.
* Recherche de fournisseurs locaux et éthiques : Les fournisseurs potentiels sont identifiés en priorisant les fournisseurs locaux et éthiques, une liste est prévue à cet effet.
* Évaluation des offres et exigence des soumissions multiples: Les offres reçues sont ensuite évaluées en se concentrant sur les critères de durabilité et de responsabilité sociale des fournisseurs. Pour tout achat dépassant 5 000 $, un minimum de 3 soumissions doit être demandé, lorsque les délais le permettent.
* Suivi et mise à jour des fournisseurs : La fondation s'engage à créer et mettre à jour régulièrement une liste de fournisseur de biens et services pour s'assurer qu'ils continuent de respecter les exigences de la politique d'approvisionnement responsable.

## Conclusion

La politique d'approvisionnement responsable de la fondation Béati vise à garantir que tous les achats sont effectués de manière responsable et conforme aux engagements de la fondation en matière de dérèglement climatique et de justice sociale. Elle comprend des principes fondamentaux tels que le respect des lois et réglementations, l'évitement des conflits d'intérêts, la priorisation des fournisseurs locaux et éthiques, et la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux dans les achats.

Pour assurer la mise en œuvre efficace de cette politique, des mesures de suivi et de contrôle seront mises en place pour évaluer les performances des fournisseurs et vérifier que les achats sont conformes aux exigences de la politique. Les résultats de ces évaluations seront utilisés pour identifier les améliorations à apporter, et des plans d'amélioration continu seront élaborés pour s'assurer que la fondation continue de respecter ses engagements en matière de durabilité et de responsabilité sociale.

Une image contenant noir, obscurité

Description générée automatiquement

Ce document est mis à disposition sous la licence Creative Commons **CC BY-NC-SA (Paternité (Parentalité)\*- Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions)** | Cette licence offre les mêmes avantages que la précédente, mais elle exige également que toute œuvre dérivée soit distribuée sous la même licence CC BY-NC-SA, ce qui garantit que les travaux dérivés restent également non commerciaux.

**(Parentalité)\* = note de communication inclusive**

Pour plus d'informations sur cette licence, [**cliquez ici**](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr).